

Demande d'adhésion au dispositif

# Territoire Engagé pour la Nature



## L'initiative Territoires Engagés pour la Nature (TEN)

Territoires Engagés pour la Nature est une initiative nationale pilotée par l'OFB et animée en région par l'ARB BFC, qui vise à reconnaître des collectivités volontaires, qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité.

Cette reconnaissance est liée en région Bourgogne-Franche-Comté à la Stratégie Régionale Biodiversité [SRB]. Pensée comme un volet opérationnel de la stratégie, cette reconnaissance met en lumière les collectivités qui s'engagent en faveur de la nature. La reconnaissance TEN n'est pas un concours. Elle se fonde sur des actions volontaires, proportionnées aux moyens et complémentaires aux obligations réglementaires portées par les collectivités.

Cette initiative est déployée en Bourgogne-Franche-Comté par un collectif régional composé de l'Etat [représenté par la DREAL Bourgogne-Franche-Comté], l'Office Français de la Biodiversité [OFB], les Agences de l'Eau Seine Normandie, Loire Bretagne et Rhône-Méditerranée et Corse, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Conseil Départemental de la Nièvre. Ces partenaires régionaux assurent la cohérence du dispositif avec leurs stratégies respectives et les défis régionaux identifiés collectivement dans le cadre de la Stratégie régionale pour la Biodiversité Bourgogne-Franche-Comté. Les TEN sont ainsi un des outils contribuant à la mise en œuvre de ces stratégies au service de la biodiversité du territoire régional.

Pour toute question :  
[territoire@arb-bfc.fr](mailto:territoire@arb-bfc.fr)

Nom de la collectivité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Représentant : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Référent technique (facultatif) : \_\_\_\_\_

## | ACTIONS DE LA COLLECTIVITE

En devenant TEN, votre collectivité déclare son engagement aux valeurs de la [Stratégie Régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté](#).

Pour candidater à la reconnaissance **Territoire Engagé pour la Nature**, votre collectivité peut :

soit



proposer un plan d'action en faveur de la biodiversité intégrant les trois thématiques [aménagement, biodiversité locale et mobilisation] et l'annexer à cette demande d'adhésion au dispositif.

oui

non

soit



proposer au moins une action par thématique (aménagement, biodiversité locale et mobilisation) et joindre les fiches actions complétées à la demande d'adhésion.

1

## AMÉNAGEMENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Votre collectivité,



met en place un verger conservatoire.



implante des prairies fleuries.



agit contre la pollution lumineuse.



réalise des plantations de haies ou d'arbres.



possède une stratégie de gestion de la végétation.



révise ses documents d'urbanisme pour mieux intégrer la biodiversité.



créé des micro milieux (murets, micro-forêt, mares, milieux humides, andains...).



adapte ses aménagements au changement climatique en s'appuyant sur les Solutions Fondées sur la Nature (cours d'écoles, parkings, noue zone perméable, gestion des eaux pluviales au plus proche du point d'impact...).



Autre



Autre



Autre



Autre



Autre

2

## BIODIVERSITÉ LOCALE

Votre collectivité,



réalise un atlas de la biodiversité ou des inventaires naturalistes.



propose des formations en lien avec la biodiversité, aux agents ou élus.



incite à contribuer à des programmes de sciences participatives en faveur de la connaissance de la biodiversité.



gère un nouvel espace naturel ou habitat d'espèces sur le territoire de la collectivité.



Autre



Autre

3

## MOBILISATION DES HABITANTS

Votre collectivité,



soutient la mise en place [une Aire Terrestre Educative](#) (ou équivalent).



organise des chantiers participatifs (espaces naturels, déchets, espèces exotiques envahissantes...).



réalise un sentier découverte sur le territoire de la collectivité.



organise une fête de la nature (nuits des forêts, journée des zones humides...) ou des animations nature (fabrication de nichoirs, expositions, projections...).



Autre



Autre



Autre



Autre



Autre



## DEMANDE D'ADHÉSION AU DISPOSITIF

La collectivité .....  
est signataire du dispositif Territoire Engagé pour la Nature en Bourgogne-Franche-Comté.

- Nous sommes conscients que la biodiversité est un bien commun dont dépend la santé sociale et économique des organismes ;
- Nous reconnaissons la nécessité de préserver la biodiversité et souhaitons agir en sa faveur ;
- Nous adhérons à la vision, à l'ambition et aux principes de gouvernance de la Stratégie régionale pour la biodiversité en Bourgogne-Franche-Comté, à ses orientations stratégiques et ses objectifs opérationnels.

Nous nous engageons à :

- Mettre en œuvre notre plan d'actions constitué d'au moins une action en faveur de la biodiversité locale, une action relative à l'aménagement de notre territoire et une action en faveur de la mobilisation citoyenne dans un délai de 3 ans à compter de la date d'acceptation de notre engagement par le collectif régional constitué de l'OFB, de la Région, de la DREAL, des Agences de l'Eau et de l'ARB.
- Diffuser et promouvoir la Stratégie régionale pour la biodiversité et ses modalités d'application, par information et par la pédagogie au sein de nos réseaux et en particulier auprès de nos collaborateurs et de nos partenaires ;
- Partager nos enseignements et nos expériences en faveur de la biodiversité avec l'ensemble des acteurs régionaux ;

Nom, cachet de la collectivité et signature

Date .....

Nous vous remercions pour votre engagement pour la biodiversité et pour votre candidature à «Territoires Engagés pour la Nature».

Le collectif régional va procéder à l'évaluation de votre demande. Vous serez informés rapidement des suites données.



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ



eau  
SEINE  
NORMANDIE



Agence  
Régionale...  
Biodiversité  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ